



ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

Discipline médicale : Biologie médicale - Biochimie et Pharmaco-Toxicologie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€. Établissement support du GHT 45, il collabore avec les hôpitaux de Montargis et de Pithiviers.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3e IRM, le 2e TEP Scan, un laboratoire disposant de la plupart des technologies existantes (chaîne robotisée, ensemeur automatique, spectrométrie de masse, plateforme puce, ...) 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil CHR d'Orléans

Nom du service : Unité Fonctionnelle de Biochimie- Pharmacotoxicologie

Pôle de rattachement : Pôle Biopathologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : **Dr. Laurence GOT** (02 38 22 97 57)

Composition de l'équipe médicale : Dr Julie Bois, Dr Thomas Francia, Dr Benoit Delamare

Nombre de lits : non applicable

Nombre de places : non applicable

Plateau technique : Laboratoire de Biochimie - Pharmacotoxicologie

Activités du service :

- Biochimie classique de routine et d'urgences,
- Protéines spécifiques et Allergie,
- Marqueurs tumoraux,
- Métabolisme et endocrinologie,

- Dépistage de la Trisomie 21 fœtale par les marqueurs sériques maternels,
- Suivi thérapeutique pharmacologique,
- Toxicologie hospitalière et médico-légale (2 experts judiciaires).

Ce qui représente une activité annuelle d'environ 30 millions de B + BHN.

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Biochimie et biologie moléculaire

Pôle de rattachement Biologie médicale -pathologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr ANDRES Christian andres@univ-tours.fr 7 8054

Composition de l'équipe médicale :

PUPH : 3

MCUPH : 1

PH : 2

Praticien attaché : 1

Nombre de lits NA

Nombre de places ?

Plateau technique : Plateforme analytique Roche (Cobas : CCE, CEE sur les 2 sites)

Autres : HPLC HbA1C, 4 chaînes HPLC, LCMSMS sur plateforme commune GCMS sur plateforme commune, séquenceur Sanger ABI, séquenceurs hauts début Next Seq, PCR temps réel, et

5. Missions confiées

L'assistant sera associé à toutes les activités organisationnelles et biologiques de l'UF de Biochimie.

Il participera entre autres :

- à la validation biologique de routine en alternance avec les autres biologistes de l'UF,
- à l'encadrement des postes de travail, à la formation et l'habilitation des personnels,
- à la pertinence de la prescription et au conseil biologique,
- à la mise en œuvre de nouvelles techniques et/ou l'intégration de nouveaux paramètres,
- à la démarche d'accréditation du service et du Pôle (gestion documentaire, audits internes, amélioration continue ...),
- aux réunions de services et aux réunions de biologistes hebdomadaires,
- aux staffs médicaux (endocrinologie, diagnostic anténatal, anti-infectieux, allergologie, ...).

De plus, l'assistant pourra consolider et approfondir ses connaissances dans un ou plusieurs domaines plus spécialisés de la biochimie ou de la pharmaco-toxicologie selon son profil.

Enfin, il pourra s'investir dans des missions plus transversales au sein du Pôle Biopathologie : accréditation, métrologie, informatique, ...

En 2022, un des biologistes du service, ayant acquis la capacité en allergologie, l'assistant pourra suivre, s'il le souhaite, les consultations d'allergologie.

6. Les compétences à développer

L'assistant pourra :

- compléter ses connaissances, expériences scientifiques et biologiques dans les grands domaines de la biologie médicale,
- se familiariser avec la vie quotidienne d'un laboratoire en collaborant :
 - à l'encadrement biologique de l'équipe technique (résolution des problématiques techniques, validation des contrôles, gestion des EEQ...),
 - à la validation et aux prestations de conseils quotidiennes des résultats d'exams des patients hospitalisés et consultants,
- participer à toutes les activités de :
 - management et d'encadrement,
 - gestion du système de management de la qualité : participation à la validation/vérification des méthodes, rédaction de documents qualité, participation aux réunions qualité,
 - réunions de service, réunions de biologistes, formations internes,
 - gestion et mise en place de nouvelles techniques, d'appels d'offres.

7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : non applicable sauf desiderata particulier du candidat (système d'astreintes)

- <u>Au CHU de Tours</u> : astreinte nuit semaine, samedi après-midi et dimanche jour
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Les biologistes du laboratoire interviennent dans des enseignements pour les professions paramédicales. En fonction de son profil, le candidat pourra participer à la réalisation de ces enseignements. Ils encadrent très régulièrement la formation des stagiaires techniciens. Dans le cadre de l'activité du laboratoire, l'assistant peut être amené à rédiger des articles scientifiques, faire des communications orales, participer à des protocoles et des congrès.
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
<u>Au CHR d'Orléans</u> : Au laboratoire de Biochimie - Pharmacotoxicologie du CHR d'Orléans, l'offre technologique est très diversifiée : chimie et enzymologie « classiques », immunoanalyse (chimiluminescence, turbidimétrie,...), électrophorèse, immunoélectrophorèse, iso- électrofocalisation, chromatographie phase gazeuse, chromatographie liquide ultra haute performance couplée à la spectrométrie de masse en tandem et à la spectrométrie de masse haute résolution, ... Le secteur de Biochimie classique et d'urgences fonctionne 24h/24. Les analyses sont essentiellement réalisées sur une chaîne robotique Abbott A3600 connectant 3 automates de Biochimie, 3 automates d'Immunologie, 1 liaison XL et 2 automates d'Hémostase, 1 aliquoteur, 1 armoire de stockage (9000 tubes stockés au froid), une table d'entrée des tubes et une table d'entrée/sortie permettant de trier les tubes et aliquots. Cette chaîne assure également le prétraitement et la répartition des analyses vers les différents secteurs spécialisés pour toutes les disciplines de la Biologie Médicale. Les automates connectés permettent, outre la Biochimie classique, de réaliser des analyses spécifiques de pharmaco-toxicologie, d'hormonologie, de cancérologie et sérologie infectieuse. L'Hormonologie est une discipline dans laquelle le lien entre le laboratoire et le service clinique est essentiel ; les choix technologiques sont primordiaux pour la prise en charge diagnostique du patient. La grande diversité des possibilités analytiques sur le plateau technique permet aux biochimistes d'opter pour les méthodes analytiques les plus pertinentes au regard de l'état de l'art (spectrométrie de masse, immunoanalyse, ...) et des pathologies suivies au CHR. Dans cet esprit, une collaboration entre les services d'Endocrinologie, de Pédiatrie et de Rhumatologie est développée (mise en place des tests dynamiques particuliers, participation aux staffs, interprétation bipartite pour des pathologies telles que l'hyperparathyroïdie, ...) Le secteur « Protéines » dispose de l'ensemble des techniques (électrophorèse capillaire, immunofixation, isoélectrofocalisation, turbidimétrie, isolement et typage des cryoglobulines, ...) permettant un diagnostic et un suivi complet des patients présentant une gammopathie ou des pathologies neurologiques. L'allergologie est en cours de développement avec élargissement du panel d'analyses proposées, une révision complète du conseil biologique dans le domaine et la mise en place de créneau de consultation par un médecin du service. C'est dans ce secteur que sont également réalisés les dosages de marqueurs tumoraux et le dépistage de la Trisomie 21 fœtale par les marqueurs sériques maternels. Dans ce dernier domaine, un lien étroit entre le service de Gynécologie et les biologistes est entretenu de longue date (participation au CPDPN, lien avec la Gynécologie de ville, ...). Enfin, le secteur « Pharmacotoxicologie » dispose des techniques analytiques de pointe en rapport avec la détection et le dosage de médicaments et des substances toxiques dans l'organisme que ce soit dans le sang, l'urine, la salive ou le cheveu : chromatographie liquide, spectrométrie de masse (triple quadripôles et haute résolution), chromatographie phase gazeuse et méthodes immunochimiques robotisées. Le laboratoire est notamment très impliqué dans la personnalisation du traitement par antibiotiques pour les patients hospitalisés en réanimation et dans le suivi thérapeutique pharmacologique des antirétroviraux. De plus, un des biologistes étant expert judiciaire près la Cour d'Appel d'Orléans, le laboratoire réalise des expertises toxicologiques dans le cadre d'infractions au Code de la route ou au Code Pénal en collaboration avec la Justice (conduite sous l'influence de stupéfiants, viols, agressions sexuelles, découverte de cadavre,...).
10. Logement par l'établissement d'accueil
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
En fonction des circonstances et des possibilités, en temps voulu, les assistants sont destinés à être intégrés à l'équipe des biologistes du CHRO.

12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Une collaboration est de fait organisée entre les laboratoires du CHU de Tours et du CHR d'Orléans puisque le CHR accueille de longue date des internes dans les différentes spécialités de la biologie médicale et en génétique, qu'il s'agisse d'internes de phase socle, d'approfondissement ou (dès le prochain semestre) des docteurs junior.